

# Elections des Délégués du Personnel

**Au plus proche des salariés**

Les élections des DP se font à l'échelle départementale. Grâce à un maillage territorial fort, les représentants CGT connaissent les problématiques et difficultés rencontrées par le personnel - cadres et employés - des différents sites. Forte de cette situation, la CGT est à l'écoute de chacun, porte les problèmes collectifs comme les difficultés individuelles auprès des directions.

## Le rôle du Délégué du Personnel

- Il vous représente en réunion avec le directeur de site.
- Il est le relais entre vous et les différentes lignes hiérarchiques.
- Il porte et défend vos revendications collectives ou individuelles en recueillant vos interrogations et propositions.
- Il fait respecter les droits acquis : code du travail, convention collective, règlement intérieur et sécurité au travail...
- Il est attentif et défend vos conditions de vie au travail.

## Les engagements et objectifs

- Vous écouter, vous rencontrer, vous accompagner, vous informer.
- Analyser les projets soumis par la Direction, faire des propositions, agir.
- Travailler en réseau entre DP départementaux pour faire remonter des problématiques régionales.
- Travailler en transversalité avec les CHSCT départementaux et le C.E.

## Des actions CGT concrètes

**Tout au long du mandat qui s'achève aujourd'hui, les élus CGT ont initié des actions collectives et / ou individuelles :**

- Accompagnements individuels : difficulté avec la hiérarchie, ruptures conventionnelles, sanctions disciplinaires...
- Interpellation de la Direction pour dénoncer des situations inéquitables.
- A l'initiative de la CGT, victoire aux prud'hommes pour 28 agents sur la prime téléphonique, et différentes actions encore en cours.

**Votez pour une liste dynamique, engagée et intègre !**

**Votez pour de réelles valeurs !**

**Votez CGT !**

**LUTTER, REVENDIQUER, PROPOSER, NÉGOCIER**